



## Lettre aux bienfaiteurs et donateurs

*N'amassez pas des trésors sur la Terre où la teigne et la rouille détruisent et où les voleurs percent et dérobent. Mais amassez vous des trésors dans le Ciel... (Matthieu 6:19-20)*

### Editorial

L'été a joué les prolongations cette année, pour la plus grande joie des écoliers de Saints Louis et Zélie Martin. Mais une fois la Toussaint passée, il faut se rendre à l'évidence : les élèves ont troqué leurs sandalettes pour des bottes, déjà les ateliers de Zélie s'affairent aux grands préparatifs du Marché de Noël : l'année est bien lancée, et l'école Saints Louis et Zélie Martin a une nouvelle rentrée à son compteur. Les

années passent et pourtant, notre chère école ne prend pas une ride. Elle est même dans la fleur de l'âge, avec un bel anniversaire en perspective pour l'année prochaine. Bientôt vingt ans ! Combien d'additions, de tableaux de conjugaison et de tournois de billes cela fait-il ? Nos 162 élèves de cette année 2023-2024 ne seront pas de trop pour résoudre cette équation ! Grâce à Dieu et avec votre aide, chers amis, notre école

poursuit son chemin : trois classes de maternelle, cinq classes de primaire. Il faut parfois pousser un peu les murs. Et pour cause : de plus en plus de parents font le choix d'une école libre, indépendante et catholique pour leurs enfants. Certains élèves sont déjà pré-inscrits pour la rentrée 2025 ! Alors, merci pour votre soutien qui nous permet de préparer ces enfants à être les chrétiens dont la France aura besoin demain !

*Agathe Kün-Darbois, secrétaire de l'APE*

### ABCDaire de l'école hors-contrat

#### F comme Fondation pour l'école

La *Fondation pour l'école* a été créée en 2008. Reconnue d'utilité publique et abritante, elle a sous son égide 10 fondations abritées, toutes à visée éducative.

La *Fondation pour l'école* agit depuis plus de 15 ans pour soutenir et promouvoir les écoles libres hors contrat, et inspirer tous les acteurs de la liberté scolaire, pour un renouveau éducatif au service des familles.

Le système officiel est défaillant et beaucoup d'enfants n'y trouvent pas leur place. Les écoles libres apportent une réponse aux familles qui souhaitent une instruction de qualité et un projet pédagogique en accord avec leurs valeurs. La *Fondation pour*

*l'école* aide ces écoles à se créer et à se développer en leur apportant un soutien financier, juridique et opérationnel et en formant les équipes éducatives, pour un enseignement de qualité.

La *Fondation pour l'école* est, depuis plus de 15 ans, le premier financeur des écoles libres hors contrat. Elle a ainsi, depuis sa création, aidé financièrement plus de 1000 écoles, en distribuant 41 millions d'euros, avec l'aide de ses fondations abritées. Premier incubateur de projets d'écoles, elle conseille et assiste les créateurs dans leur parcours, puis accompagne ensuite les directeurs qui le souhaitent dans leur mission, à travers

des formations et un accompagnement à la gouvernance. Grâce à son institut de formation, l'ILFM, la *Fondation pour l'école* a formé près de 6000 professeurs, directeurs et éducateurs. Les écoles libres se multiplient et accueillent de plus en plus d'élèves. La *Fondation pour l'école* a pour ambition d'aider encore davantage d'écoles en 2024, de continuer à défendre la liberté scolaire auprès des représentants de l'État, et de former toujours plus de professeurs, au service du renouveau éducatif dont notre pays a besoin.

**... Car ainsi va la liberté scolaire !**

*Anne-Françoise de Saint-Albin,  
Responsable du pôle "Développement et  
Communication de la Fondation pour l'école*

**LBD10 - Novembre 2023**

#### Sommaire :

- Editorial
- ABCDaire de l'école hors-contrat
- Le choix d'une école indépendante
- Une indépendance qui a un coût
- La Vie à l'école



#### Dernière minute :

**Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 décembre** se tiendra le traditionnel marché de Noël de l'école au 2 rue de la Martinellerie à Trélazé. Vous y trouverez tous vos cadeaux pour tous les budgets et pour toute la famille. Nous vous attendons !

#### Mentions légales

- Publication de l'Association des Parents Educateurs
- Directeur de publication : T. de Mas Latrie, Président
- Equipe de rédaction : A. Dubail; D. Dauce, A. Kün-Darbois, V. Maillet, H. Mackay, C. Caillaud, B. du Chazaud, Fr. Marie-Philippe, A. F. de Saint Albin
- Ecole Saints Louis et Zélie Martin  
20 route d'Angers  
49080 BOUCHEMAINE
- contact @louissetzeliemartin.org

## La liberté pédagogique

Le chuchoteur est un outil tout simple pour permettre aux élèves une lecture à voix haute sans gêner et être gêné par les autres élèves de la classe. Il faut entendre ce qu'on lit pour le comprendre, d'où la nécessité de lire à voix haute.

### Les « chuchoteurs »

Le son de la voix est amplifié par le chuchoteur qui est comme un combiné de téléphone qui relie la bouche et l'oreille par un tuyau de PVC. Les élèves sont ainsi plus concentrés et la classe beaucoup plus calme.

Mlle du Chazaud, maîtresse de CP



## Enracinée dans la foi

Depuis plus de quatre ans, tous les mois, je viens m'immerger avec plaisir dans la vie de l'école. Ma première mission est de confesser les enfants en primaire et de célébrer la messe.

Ainsi, les enfants qui le désirent vont, de classe en classe, se succéder dans la salle à manger pour y déposer le poids de leur cœur dans le Cœur de Dieu, pour goûter avec plaisir à la présence divine renouvelée en leur âme. Le prêtre est là, comme relais et signe de la Miséricorde divine. Les enfants la désirent. Pour le prêtre, c'est beau-

### Écho d'un aumônier

coup de répétitions, ce qui réclame de lui beaucoup d'attention à chacun. Comme pénitence, j'aime à leur demander deux efforts : un défaut à corriger et une qualité à améliorer. Je trouve cela plus éducatif que de demander une prière qu'ils auront du mal à dire une fois revenus en classe.

Quant à la messe, il y a celle tous les mois à 15h15 avec les élèves du primaire. Merci aux quelques parents bénévoles qui encadrent les trajets de l'école à l'église. Avec leur maître et maîtresses, les enfants ont préparé les chants.

Ainsi, d'un seul cœur, ils rendent belle la liturgie. Deux garçons viennent servir la messe. Pour les aider à entrer dans celle-ci, j'essaie de la leur expliquer et, dans l'homélie, de leur donner un axe.

Et une fois par trimestre, je réserve une messe pour les élèves de maternelle, où Jésus viendra bénir chacun par son Hostie.

Il y a aussi un peu de temps consacré à l'écoute auprès des enseignants ; et un peu de jeux avec les enfants.

Fr. Marie-Philippe de la Communauté St Jean  
Aumônier de l'école

## Au service des valeurs

### Au Cœur des Autres

L'association Au Cœur des Autres a été lancée cette année pour répondre aux besoins pressants des familles d'enfants porteurs de handicap scolarisés dans les écoles indépendantes.

Ces enfants ont besoin d'une aide particulière, pour une scolarité adaptée à leur spécificité. Leurs AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) sont entièrement à la charge des familles, là où ils sont pris en charge par l'état dans le public et privé sous contrat. L'école indépendante a cette capacité de souplesse pour s'adapter pleinement à l'enfant accueilli, en



prenant en compte la particularité de chaque élève. Le choix de l'AESH, les petits effectifs, les méthodes d'apprentissage alternatives... tout cela motive les familles à confier leur enfant aux équipes de ces établissements.

Dans notre école Saint Louis et Zélie Martin, trois enfants sont concer-

nés : Irène, Louis et Jeanne. Ces familles ont besoin de **48 000€** pour financer les salaires de ces trois AESH.

Soutenons ces parents afin qu'ils puissent choisir librement l'école la mieux adaptée à leur enfant. Vous pouvez faire un don défiscalisable par chèque à l'ordre de "Au cœur des autres", La Potinière, 49310 Le Voide ou sur <https://www.helloasso.com/associations/association-parents-educateurs/formulaires/2>



Merci pour votre soutien !

Claire Caillaud, une des fondatrices de l'association

## Les marches déjà gravies ...

*Merci pour vos dons*

Lors de l'achat du terrain et des locaux dans lesquels est installée l'école, fondateurs, familles, bienfaiteurs et *Fondation pour l'école* ont apporté leur contribution afin de permettre la réalisation de ce projet. Sur les 477 parts constituant cette SCI, l'Association des Parents Educateurs a pu acquérir 30 parts. En 2019, nous faisons appel à votre générosité et avons pu racheter 7 parts supplémentaires. L'an dernier, nous faisons de nouveau appel à vous pour nous aider à racheter les 50 parts de la *Fondation pour l'école*.



Grâce à votre générosité, et à un don de 25 000€ de la *Fondation*, ces 50 parts ont pu être rachetées, ce qui porte à 87 le

nombre de parts détenues dans la SCI, soit une participation de 18%. Cela peut sembler peu, mais pour nous c'est un grand pas vers notre autonomie qui nous conforte dans notre démarche de pérennisation.

Alors à tous, un grand MERCI.

## ... Et celles qui restent à gravir !

Nous pourrions en rester là, décider de nous reposer mais nous savons que la route est encore longue... Une ancienne famille de l'école qui avait généreusement contribué au projet en se portant acquéreur de parts de SCI nous demande de la libérer de son engagement financier. Cela représente pour nous une nouvelle occasion de renforcer notre participation en nous portant acquéreurs de 35 parts. Pour cela,

**nous avons besoin de réunir 35 000€**

C'est beaucoup mais c'est remplis d'espérance que nous vous sollicitons à nouveau, chers donateurs.

*Aude Dubail, vice-présidente de l'APE*

## L'engagement des parents

Chaque année, différentes commissions se mettent en place afin d'améliorer la vie au sein de l'école, de resserrer les liens entre les familles, mais également afin de leur proposer quelques bons plans.

Par exemple, tout au long de l'année, un groupe de parents se charge de proposer aux familles et amis de l'école des ventes groupées de produits de qualité, le plus souvent BIO, et à des prix compétitifs : fromages du Cantal et de Savoie, viandes, fruits et légumes de saison, miel, etc.

Nos partenaires sont tous producteurs et donc sans intermédiaires commerciaux. En utilisant le réseau de l'école, ils s'engagent à verser un pourcentage de leur recette à l'école mais ils se font également une joie de partager leur promotion avec amis de l'école, bienfaiteurs, donateurs.



Si vous souhaitez recevoir les bons plans des ventes groupées de LZM, n'hésitez pas à demander à être ajouté à la mailing liste de diffusion [ventes@louisetzeliemartin.org](mailto:ventes@louisetzeliemartin.org). Bon shopping avec LZM et ses partenaires !

*Haude Mackay, ancienne responsable des ventes*



## La cour de récréation

Parmi les trésors que possède l'école saints Louis et Zélie Martin, il y en a un qu'elle partage généreusement avec ses élèves : sa vaste cour engazonnée. Grâce au mobilier réalisé en palette par une surveillante de déjeuner et sa famille, les élèves de l'école jouent à la marchande en improvisant des étalages abondamment garnis de fleurs, cailloux, glands, ardoises pilées, brindilles et feuilles rousses.

Savoir jouer avec ce que la nature nous offre bien loin des sirènes de la société de consommation toujours prête à nous vendre sa dernière innovation, permet d'ancrer les enfants dans le réel, la simplicité et l'esprit de pauvreté. Ce sont de joyeux marchands qui s'élancent vers leur étal à chaque début de récréation. Pour acheter ces merveilles bucoliques (ou champêtres ou pastorales) il faut un bureau de change sévèrement tenu par des mathématiciens en herbe qui veillent à ce que le compte soit bon.

Gare aux resquilleurs !

*Diane Dauce, directrice*



## A ne pas manquer

## Merci pour votre aide

L'école ne reçoit aucune aide financière de l'Etat. Elle est gérée par l'Association des Parents Educateurs qui a pour rôle majeur d'assurer aux élèves et à l'équipe enseignante un minimum de confort matériel et d'assumer toutes les dépenses. Vous pouvez nous aider par une :

- **Aide spirituelle** : nous avons besoin de vos prières, notamment en sollicitant les époux Martin. Cette école est l'œuvre de Dieu.
- **Aide financière** : Adressez-nous vos dons à : APE, secrétariat donateurs, Ecole Saints Louis et Zélie Martin, 20, route d'Angers, 49080 Bouchemaine ou réaliser directement un don en ligne sur notre site [www.louisetzeliemartin.org](http://www.louisetzeliemartin.org)

En adressant votre chèque à l'ordre de l'APE, vous obtenez une déduction fiscale de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.

Si vous êtes assujettis à l'IFI, la Fondation Pour l'École, reconnue d'utilité publique par le décret du 18 mars 2008, subventionne des écoles hors contrat telles que la nôtre et vous offre un cadre pertinent de déduction de votre IFI. Fondation Pour l'École, 25 rue Saint-Isaure, 75018 PARIS - 01 42 62 76 94. [fondation@fondationpourlecole.org](mailto:fondation@fondationpourlecole.org).

- **Aide matérielle** : nous recherchons des barnums ou tonnelles pour notre kermesse. Contactez-nous à : [contact@louisetzeliemartin.org](mailto:contact@louisetzeliemartin.org).
- **Aide à la communication** : en diffusant très largement cette lettre et en nous faisant connaître les coordonnées des personnes susceptibles de nous aider. Si vous souhaitez obtenir une version informatique de la lettre, si vous souhaitez nous écrire ou nous faire part d'une liste de bienfaiteurs potentiels, contactez-nous à [ca@louisetzeliemartin.org](mailto:ca@louisetzeliemartin.org).